CMSS : Une cérémonie de reconnaissance pleine d'émotion en hommage à quatre figures féminines de la protection sociale

MALI

1877

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 30 JANVIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sanctions annulées

Victoire du Mali



Union sacrée pour la reconstruction : Le message émouvant du président malien



Régulation des web médias au Mali : La HAC apporte des clarifications face à la désinformation

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité-SA.

Sommaire «







Une /

Sanctions annulées : Victoire du Mali — P.4

Brèves /

Renforcement de la coopération Mali–Canada : Lee Anne Hermann reçue par Abdoulaye Diop — P.9
Promotion des droits des femmes et des enfants : Le Royaume-Uni réaffirme son engagement aux côtés du Mali — P.9
Nigeria : 16 officiers jugés pour tentative de putsch — P.10
Union sacrée pour la reconstruction : Le message émouvant du président malien — P.10
Mandela Washington Fellowship 2025 : Les alumni maliens reçus à l'ambassade des États-Unis — P.11

Actualité /

Relance du projet aurifère de Kobada : Un tournant stratégique pour le secteur minier malien — P.14
CMSS : Une cérémonie de reconnaissance pleine d'émotion en hommage à quatre figures féminines de la protection sociale — P.16

Politique /

Régulation des web médias au Mali : La HAC apporte des clarifications face à la désinformation — P.19
Ouverture à Koulouba de la 9e session ordinaire du CESEC : Culture et éducation au cœur des enjeux de développement — P.21

Culture & société /

Drame familial à Machakos : Une mère kényane arrêtée pour le meurtre de ses trois enfants" — P.24

International /

Secteur pétrolier congolais : inculpations en Norvège pour des soupçons de pots-de-vin — P.25
Relations Tchad–France : Le président Mahamat Idriss Déby en visite officielle à Paris — P.27

Sport /

Verdict disciplinaire de la CAF :Lourdes sanctions contre le Sénégal et le Maroc — P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Sanctions annulées
Victoire du Mali

La Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a rendu, le 15 février 2022, un arrêt majeur annulant les sanctions imposées à l'État du Mali par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'organisation communautaire. Cette décision, prononcée en premier et dernier ressort, marque un tournant juridique et politique significatif dans les relations entre le Mali et les institutions régionales.



Saisie dans le cadre du recours n°22 R 001, en appréciation de légalité, la Cour était appelée à se prononcer sur la conformité juridique des sanctions adoptées le 9 janvier 2022 à Accra, au Ghana, contre le Mali. Le recours opposait l'État du Mali, représenté par Maître Ousmane Mama Traoré et le collectif des avocats, à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA, assistée par Maître Issa Sama, Maître Mbaye Gueye et Maître Abbé Yao.

Statuant publiquement et contradictoirement en matière de droit communautaire, la Cour s'est d'abord déclarée compétente et a jugé le recours recevable sur la forme. Sur le fond, elle a estimé que la décision portant sanctions contre l'État du Mali était dépourvue de base légale, entraînant ainsi son annulation pure et simple.

Dans son arrêt, la Cour précise que la nullité de ladite décision prend effet à compter de la date du présent arrêt, mettant ainsi fin, sur le plan juridique, aux sanctions prises dans le cadre de l'UEMOA. En outre, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union a été condamnée aux dépens, une mesure qui souligne la portée contraignante et la gravité juridique de la décision.

Cet arrêt constitue une victoire juridique importante pour l'État du Mali, qui contestait la légalité des sanctions qu'il jugeait contraires

aux textes fondateurs et aux principes du droit communautaire. Il réaffirme également le rôle central de la Cour de justice de l'UEMOA comme gardienne de la légalité communautaire, indépendante des considérations politiques conjoncturelles.

Au-delà de ses implications juridiques, cette décision relance le débat sur la gouvernance régionale, le respect des procédures institutionnelles et l'équilibre entre décisions politiques et cadre légal au sein des organisations sous-régionales. Elle intervient dans un contexte marqué par des tensions entre plusieurs États membres et les instances communautaires, notamment autour des processus de transition politique.

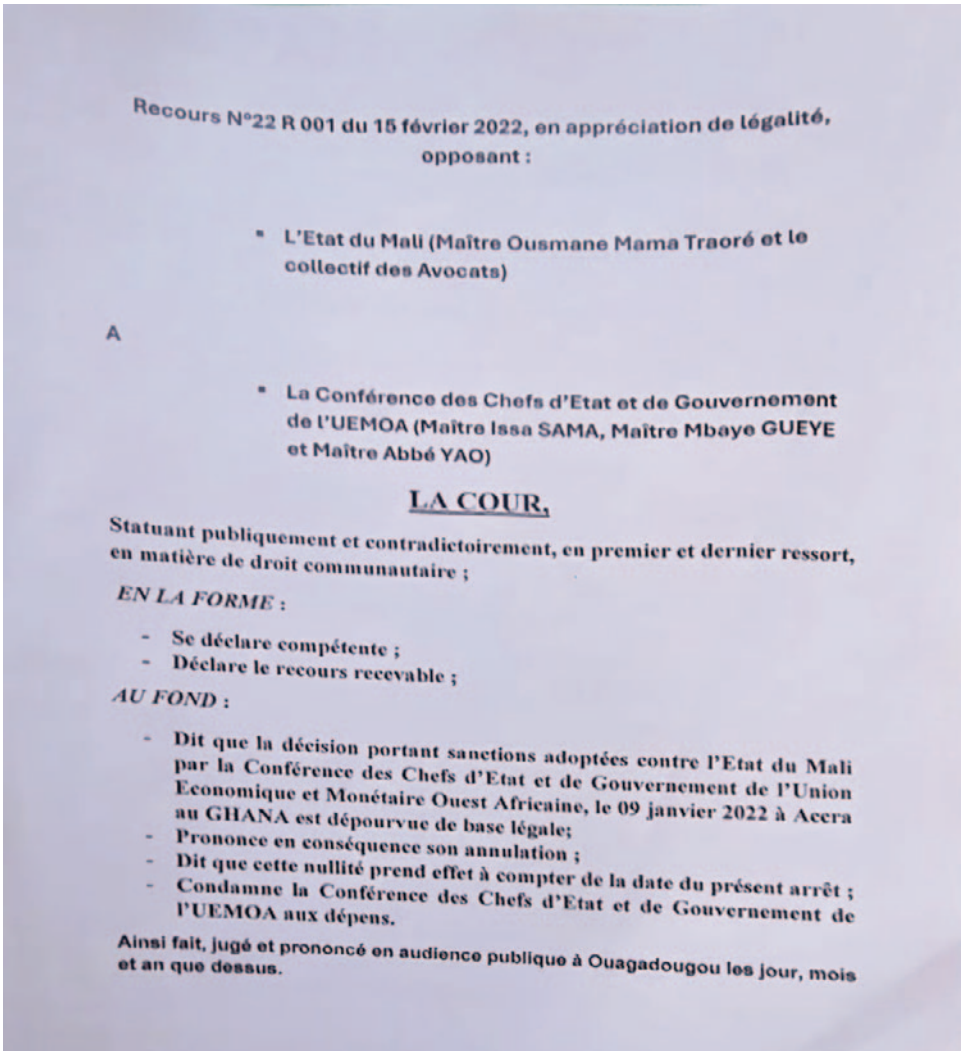
Rendue en audience publique à Ouagadougou, la décision de la Cour pourrait désormais servir de jurisprudence de référence en matière de sanctions communautaires, rappelant que toute mesure coercitive doit impérativement reposer sur une base juridique solide.



Pour le Mali, cet arrêt ouvre une nouvelle séquence dans son bras de fer avec les institutions régionales et renforce sa position dans la défense de la légalité et de la souveraineté juridique au sein de l'espace communautaire ouest-africain.

À lire en encadré un extrait de la d"cision de la cour.

Moctar Sow



Recours N°22 R 001 du 15 février 2022, en appréciation de légalité, opposant :

- L'Etat du Mali (Maître Ousmane Mama Traoré et le collectif des Avocats)

A

- La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA (Maître Issa SAMA, Maître Mbaye GUEYE et Maître Abbé YAO)

LA COUR,

Statuant publiquement et contradictoirement, en premier et dernier ressort, en matière de droit communautaire ;

EN LA FORME :

- Se déclare compétente ;
- Déclare le recours recevable ;

AU FOND :

- Dit que la décision portant sanctions adoptées contre l'Etat du Mali par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, le 09 janvier 2022 à Accra au GHANA est dépourvue de base légale;
- Prononce en conséquence son annulation ;
- Dit que cette nullité prend effet à compter de la date du présent arrêt ;
- Condamne la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA aux dépens.

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique à Ouagadougou les jour, mois et an que dessus.

Niceboy Autorités Drabo



#AES:L'erreur des terros-terros,c'est qu'il ont oublié que la base de la force unifiée de l'AES se trouve à l'aéroport de Niamey

Kadijatou Lah



Le courage d'un renoncement qui fait avancer la démocratie consulaire

La décision de Mme Kadiatou Lah de se retirer de la course à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) restera comme un acte fort, responsable et profondément courageux dans l'histoire récente du monde consulaire malien.

Ce retrait n'est nullement lié à une quelconque incompétence. Bien au contraire. Mme Kadiatou Lah a su, en un temps record, démontrer sa capacité de mobilisation, sa vision et son leadership, en ralliant à sa cause de nombreux commerçants, commerçantes, acteurs des services et entrepreneurs de divers secteurs.

Cependant, fidèle à son sens élevé de l'éthique et du respect des règles, elle a choisi de se retirer après avoir constaté des irrégularités liées aux documents d'éligibilité, notamment l'absence de reçus INPS à jour, condition sine qua non pour participer au vote. Une exigence réglementaire qui, bien que souvent méconnue ou négligée, s'impose à tous sans exception.

En seulement deux mois, Mme Kadiatou Lah a réussi là où beaucoup échouent en des années, éveiller les consciences, sensibiliser les acteurs économiques sur le fonctionnement, les règles et les enjeux du système électoral de la CCIM, interpeller ses pairs, hommes et femmes, sur la nécessité de la conformité administrative et du respect des textes.

Sa candidature, la seule portée par une femme dans ce processus, a fait vibrer le monde du commerce et marqué une première victoire symbolique pour les femmes, en ouvrant le débat sur leur place dans les instances de décision économique.

Si Mme Kadiatou Lah n'ira pas au bout de cette compétition, ses idées, ses visions et ses propositions resteront. Elles constituent désormais un outil de travail précieux pour celles et ceux qui auront la chance de briguer un mandat de cinq ans à venir à la CCIM.

Son renoncement, loin d'être un recul, est un acte de grandeur, une leçon de responsabilité citoyenne et de maturité démocratique. Il rappelle que le respect des règles renforce les institutions et crédibilise les ambitions.

Merci à Mme Kadiatou Lah pour avoir réveillé la conscience des commerçants, merci pour son audace, sa ténacité, sa franchise, sa rigueur, et surtout pour ce leadership féminin inspirant, qui trace la voie à d'autres femmes déterminées à transformer le paysage économique et consulaire du Mali.

Par son courage, elle a déjà gagné une bataille essentielle, celle de la crédibilité, de l'exemplarité et de l'espoir.

Hommage à un leadership féminin assumé et une victoire morale et politique pour les femmes du Mali.



Bouaké Fofana



Le vendredi 17 au soir, alors que le décret portant formation du nouveau gouvernement venait de clore un chapitre de ma vie publique, j'ai adressé ces quelques mots à ma fille Mariam : « Voilà, je ne suis plus Ministre ». Sa réponse « Vive la retraite ! » ainsi que le souhait de mon fils de me voir enfin plus souvent, ont ouvert un moment de grâce familiale.

Lors de notre réunion de famille, cet instant de communion fut transcendé par l'émotion et les bénédictions. J'ai alors partagé avec les miens ce verset sacré de la Sourate Ibrahim (14:7), véritable boussole de l'âme :

qui nous invite à la gratitude ...Alhamdulillah 'ala kulli hal rendons grâce à Dieu en toutes circonstances!

Cependant, le repos n'est qu'une brève escale . Ce lundi, j'ai reçu l'appel de mon secrétariat m'informant que ma retraite serait de courte durée. Le Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, m'a fait l'insigne honneur de m'appeler à ses côtés en qualité de Ministre, Conseiller à la Présidence de la République.

Le front au sol, j'ai rendu grâce à Allah Subhana wa Ta'ala. Al hamdou lillah.

J'exprime ma gratitude infinie au Président de la République pour cette confiance renouvelée. Je mesure avec la plus haute importance l'exigence de ce nouveau chemin. Je m'engage, avec une détermination sans faille, à me consacrer pleinement à l'accomplissement des hautes ambitions de ce nouveau chapitre.
Mes remerciements les plus sincères s'adressent également :
• À Son Excellence Monsieur le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONÉ, pour son soutien constant.
• À Monsieur le Premier Ministre, Robert Beugré MAMBÉ, pour la synergie et la confiance partagées au sein de l'équipe précédente.
À mon successeur à la tête du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Monsieur le Ministre Amede Koffi KOUAKOU, je formule des vœux de plein succès pour le rayonnement de notre pays.
Je ne saurais poursuivre cette mission sans exprimer ma profonde reconnaissance aux populations du Woroba, et plus particulièrement à celles du Worodougou. J'ai été submergé par vos innombrables messages de soutien, vos prières et vos visites à mon domicile. Votre affection est le ciment de mon engagement ; elle m'honore et m'oblige.
Un autre chemin s'ouvre. Avec l'aide de Dieu et votre soutien, nous nous y investirons sans relâche.
Amine.



▪ Fédération Malienne de Football

COURS DE PRÉPARATION DES ARBITRES POUR LA CAN FÉMININE MAROC 2025
Deux maliennes conviées par la CAF
En vue de de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine TotalEnergies Maroc 2026, la Confédération Africaine de Football (CAF) a publié la liste des arbitres conviées aux cours de préparation qui se déroulera au Caire en Égypte, du 15 au 20 Février 2026.
Sur la liste des arbitres sélectionnées (centrales, assistantes, arbitres VAR) figurent deux (2) Maliennes. Il s'agit de Fanta I. Koné (arbitre assistante) et de Alima Diarra (arbitre centrale).
Ce stage de cinq jours organisé par la CAF permettra à nos représentantes ainsi que leurs homologues africaines de parfaire leurs compétences, d'affiner leur condition physique et de maîtriser les règles du jeu lors de grandes compétitions africaines. Il permet également aux instructeurs de la CAF d'évaluer les arbitres (centrales, assistantes, VAR), afin de retenir les meilleures pour garantir la qualité de l'arbitrage pendant la compétition.



▪ Lumière De Kouroulamini

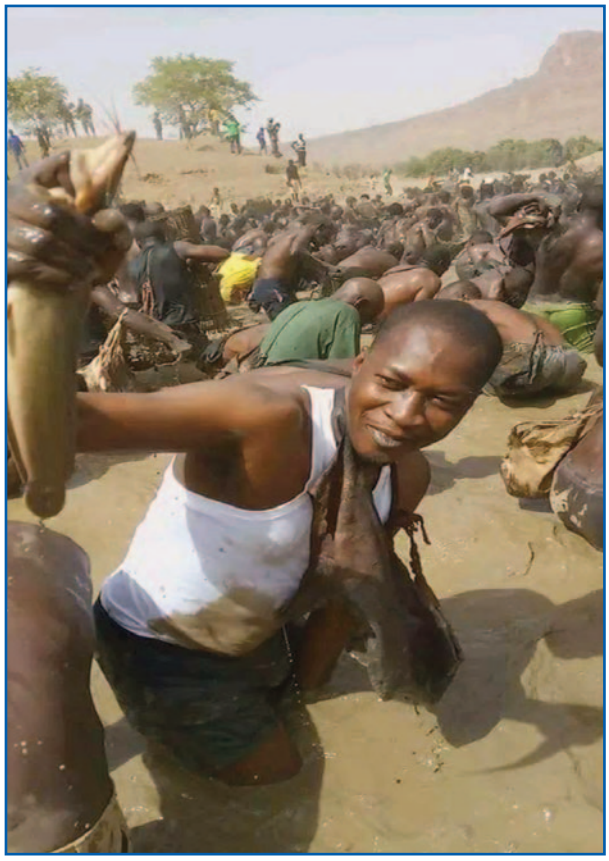


"Chaque franc investit dans l armement est un centime volé au développement" Thomas Sankara 4 mai 1984 à l ONU. Pourquoi les panafricains vous cachent ça ?

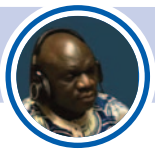
▪ Hamza B Sow



Le seul qui, étant ministre, a toujours passé ses vacances dans son village, jamais à l'extérieur.
Le seul ministre de l'Éducation qui n'a jamais envoyé ses enfants dans une école française : ses mômes fréquentaient la même école que le fils du menuisier.
L'un des rares hommes politiques qui n'a jamais été mêlé à une affaire de corruption.
Celui qui préfère participer au festival de son village natal plutôt qu'aux buffets des Champs-Élysées.
Housseini Amion Guindo Poulo



Débat Politique de Diany.ml FM avec Kassim Traore



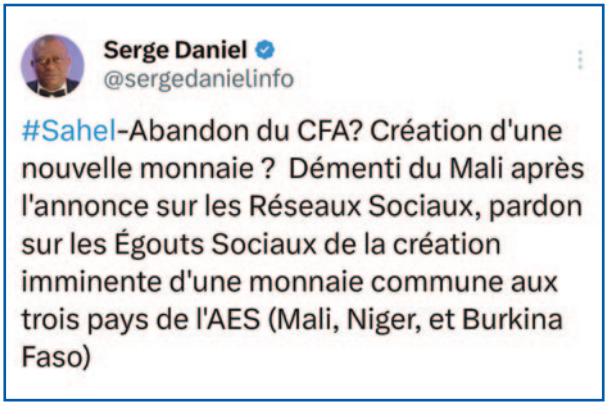
Mali: Un nouveau-né, disparu il y a quelques jours, au centre de santé de référence de la commune I, à Korofina a été retrouvé chez une femme, dans la même commune. Ce nouveau cas de vol a ravivé le débat sur les disparitions de bébés à Bamako.

Mali Actu

Sommet Russie–Afrique 2026 : Vladimir Poutine en Afrique pour un tournant historique !
C'est officiel : le prochain grand rendez-vous entre le #Kremlin et le continent africain se tiendra en terre africaine en 2026 ! Après Sotchi et Saint-Pétersbourg, ce troisième sommet marque une étape décisive pour une "diplomatie de résultats". Plusieurs capitales comme Addis-Abeba, Malabo ou Dar es Salam sont déjà en lice pour accueillir Vladimir Poutine et les chefs d'État africains. Au programme : un renforcement massif de la sécurité collective, de la cybersécurité et une accélération de l'industrialisation. L'objectif est clair : bâtir un partenariat stratégique concret, loin des simples discours, pour peser ensemble sur la gouvernance mondiale. Selon vous, quelle ville africaine serait le meilleur choix pour accueillir ce sommet historique ?
Au-delà de la défense, c'est une véritable "diplomatie du blé et de l'énergie" qui se dessine. La #Russie mise sur la souveraineté alimentaire de ses partenaires via l'exportation d'engrais, la modernisation des silos et des projets nucléaires civils ambitieux. En s'appuyant sur la Zlecaf, #Moscou souhaite également implanter des unités d'assemblage industriel et favoriser les paiements en monnaies nationales pour s'affranchir du dollar. Entre transferts de technologies et bourses d'études, ce sommet 2026 s'annonce comme le moteur d'un nouvel ordre multipolaire.
Pensez-vous que ce rapprochement renforcé avec la Russie est la solution pour l'indépendance économique de l'Afrique ?
#RussieAfrique2026 #Poutine #Afrique #Diplomatie #Souveraineté #Économie #Géopolitique #Mali #Éthiopie
La Rédaction



C'est officiel ! L'attaquant malien Boubacar Traoré vient de signer avec le Mouloudia Club d'Oran (MCO).
Les détails du transfert : Durée : Un contrat longue durée jusqu'en juin 2028. Objectif : Renforcer l'attaque oranaise et apporter du réalisme devant le but. Ambition : Faire briller les couleurs du Mali dans le championnat algérien.
Bienvenue à lui dans son nouveau club ! Incha'Allah, qu'il apporte de nombreux buts et de la joie aux supporters !
Un message de soutien pour notre compatriote Boubacar Traoré ? Laissez vos encouragements en commentaire !



Renforcement de la coopération Mali–Canada : Lee Anne Hermann reçue par Abdoulaye Diop



Le 22 janvier 2026, la Cheffe de mission du Canada au Mali, Mme Lee Anne Hermann, a été reçue par le ministre des Affaires étrangères, M. Abdoulaye Diop. Cette rencontre marque un jalon significatif dans le renforcement du partenariat entre le Canada et le Mali. Depuis son arrivée en octobre 2025, Mme Hermann a travaillé activement pour établir des liens solides et constructifs avec les autorités maliennes.

L'audience entre Mme Hermann et le ministre Diop s'est déroulée dans un climat de coopération et d'ouverture. Les discussions ont porté sur plusieurs dossiers clés de la relation bilatérale, mettant en lumière l'importance de la coopération diplomatique, du secteur minier et de la coopération au développement entre les deux pays.

La coopération diplomatique a été au cœur des échanges, soulignant l'engagement mutuel à renforcer la relation entre le Canada et le Mali sur la scène internationale. Les discussions sur le secteur minier ont également été cruciales, mettant en avant les opportunités de collaboration dans ce domaine stratégique pour l'économie malienne.

En outre, la coopération au développement a été un point central de la réunion, illustrant l'engagement des deux pays à travailler ensemble pour soutenir le développement économique et social du Mali. Cette rencontre a permis de consolider une dynamique positive entre le Canada et le Mali, témoignant de la volonté commune de renforcer une coopération stable, efficace et alignée sur les priorités partagées.

En conclusion, la réunion entre Mme Lee Anne Hermann et le ministre Abdoulaye Diop a marqué une avancée significative dans le partenariat entre le Canada et le Mali. Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de renforcer leurs liens et de travailler ensemble pour promouvoir la paix, la prospérité et le développement dans la région.

Moussa Diarra

Promotion des droits des femmes et des enfants : Le Royaume-Uni réaffirme son engagement aux côtés du Mali



En cette mi-janvier, une rencontre de courtoisie a eu lieu entre l'Ambassadeur du Royaume-Uni, Angus McKee, et la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, Madame Diarra Djeneba Sanogo. Les échanges entre les deux représentants ont principalement porté sur le renforcement de la coopération pour la promotion des droits des femmes et des enfants au Mali.

Au cours de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés. Tout d'abord, il a été question du soutien apporté par le Royaume-Uni aux initiatives en faveur des droits des femmes et des enfants au Mali. Parmi ces initiatives figurent les activités du Groupe de Dialogue et d'Autonomisation des Femmes (GDAF) ainsi que l'initiative "Ambassador for a Day". Ces programmes visent à renforcer l'autonomie des femmes maliennes et à promouvoir leurs droits dans la société.

Par ailleurs, les discussions ont également porté sur les priorités stratégiques du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, ainsi que sur les perspectives de collaboration pour des projets gouvernementaux à venir. Il est apparu clairement que le Royaume-Uni demeure engagé à soutenir les efforts du Mali en matière d'égalité des sexes et de protection des droits fondamentaux.

Cette rencontre entre l'Ambassadeur du Royaume-Uni et la ministre malienne témoigne de l'importance accordée par les deux pays à la promotion des droits des femmes et des enfants. Elle souligne également la volonté de renforcer la coopération internationale pour faire avancer les droits et le bien-être des populations les plus vulnérables.

En conclusion, cette rencontre a permis de réaffirmer l'engagement commun du Royaume-Uni et du Mali en faveur de l'égalité, de la protection des droits fondamentaux et du renforcement de la coopération pour le bien-être des femmes et des enfants.

Fatou Sissoko

www.malikile.com

Nigeria : 16 officiers jugés pour tentative de putsch



Dans un communiqué officiel publié ce lundi 26 janvier 2026, l'armée nigériane a annoncé que 16 officiers, arrêtés en octobre 2025 pour "indiscipline", seront jugés pour avoir planifié un coup d'État contre le président Bola Tinubu. Selon le major général Samaila Uba, porte-parole de l'état-major, les conclusions de l'enquête ont permis d'identifier un groupe d'officiers soupçonnés d'avoir comploté pour renverser le gouvernement en place.

Le Nigeria, pays marqué par une histoire tumultueuse de coups d'État militaires, a basculé vers un régime civil en 1999 et est depuis lors considéré comme une démocratie. Cependant, cette tentative de putsch rappelle les tensions persistantes au sein de l'armée et de la classe politique nigériane.

Aucune date précise n'a encore été fixée pour le début du procès de ces officiers accusés de trahison et de complot contre le gouvernement légitime. Le tribunal militaire devra examiner les preuves et garantir un procès équitable conformément aux lois en vigueur au Nigeria.

Cette affaire souligne une fois de plus les défis auxquels le Nigeria est confronté en matière de stabilité politique et de respect de l'ordre constitutionnel. Les autorités devront faire preuve de transparence et d'impartialité pour assurer que la justice soit rendue dans le respect des droits fondamentaux de tous les citoyens impliqués.

Affaire à suivre...

Arouna Sidibé



Union sacrée pour la reconstruction : Le message émouvant du président malien



Dans un discours poignant adressé à la nation malienne, le Président s'est exprimé avec une profonde émotion face aux épreuves traversées par le pays. Le Mali, plongé dans des heures sombres, est confronté à des défis qui touchent chaque foyer, chaque village, et chaque âme de son territoire. La douleur ressentie devant les souffrances du peuple malien est décrite comme le cri d'une nation qui refuse de s'éteindre.

Pourtant, malgré l'obscurité ambiante, le Président appelle à la résilience et à la solidarité. Il souligne que, au-delà des différences et des divergences, le Mali demeure l'héritage commun de tous ses habitants. L'Union sacrée n'est plus une option, mais un devoir impérieux. Aucune main ne peut, à elle seule, supporter le fardeau du destin du pays.

Le dépassement de soi est ainsi encouragé : il est primordial de mettre de côté les rancœurs pour privilégier l'intérêt supérieur de la Patrie. Le Président appelle à retrouver les valeurs fondamentales qui ont toujours caractérisé le peuple malien : le sens du partage et la protection des plus vulnérables.

Face à la désolation qui menace de paralyser le pays, le Président appelle à une transformation de la peine en une volonté inébranlable de reconstruction. Il invite ses concitoyens à ériger ensemble les remparts de la paix et de la fraternité, soulignant que c'est dans cette Union Sacrée, sincère et indéfectible, que le Mali pourra retrouver sa grandeur passée.

Le Président termine son discours en invoquant la bénédiction d'Allah sur le Mali et en priant pour la protection de tous ses enfants. Un appel à l'unité, à la solidarité et à la résilience qui résonne comme un appel à l'action pour la reconstruction et la restauration de la grandeur de la nation malienne.

Mohamed N'Diaye

Mandela Washington Fellowship 2025 : Les alumni maliens reçus à l'ambassade des États-Unis



D'ambassade des États-Unis d'Amérique a récemment accueilli les alumni maliens 2025 du Mandela Washington Fellowship pour une séance de débriefing. Cet événement a mis en lumière l'engagement commun à renforcer les liens commerciaux entre les deux pays, promouvoir l'innovation et soutenir une paix durable.

Les leaders maliens ont partagé leur expérience du Fellowship et ont souligné l'importance du développement de relations de peuple à peuple pour le bénéfice mutuel des États-Unis et du Mali. Parmi les alumni, on retrouve des profils diversifiés, tels que des experts en engagement civique, en gestion publique, en entrepreneuriat, et plus encore.

Voici quelques-uns des alumni maliens 2025 et leurs domaines d'expertise :

- Oumar Aya – Engagement civique, Drexel University
- Fatoumata Sossia Djiré – Gestion publique, Syracuse University
- Habibou Diaou – Engagement civique, Michigan State University
- Kadiatou Yacouba Keita – Engagement civique, Presidential Precinct
- Hassimi Guindo – Gestion publique, Bridgewater State University
- Mahamane Timbo – Entrepreneuriat, Alabama A&M University

Grâce aux compétences et à l'expérience acquises lors de leur séjour aux États-Unis, ces alumni maliens contribuent activement à stimuler l'innovation, à établir des partenariats solides et à apporter un changement positif au Mali. Leur engagement et leur dévouement sont essentiels pour le développement économique et social de leur pays.

Cette rencontre entre les alumni maliens et l'ambassade des États-Unis témoigne de l'importance des échanges interculturels et de la collaboration internationale pour construire un avenir meilleur. Elle souligne également l'engagement des États-Unis à soutenir le Mali dans sa quête de progrès et de prospérité.

Les leaders maliens du Mandela Washington Fellowship 2025 incarnent l'esprit de collaboration, d'innovation et de leadership nécessaires pour relever les défis du 21e siècle. Leur travail acharné et leur détermination sont une source d'inspiration pour tous ceux qui aspirent à un avenir meilleur pour le Mali et pour le monde entier.

Fatou Sissoko

Erratum

Malikilé n°1874, mardi 27 janvier 2026

Une précision importante nous a été communiquée par le Dr Ahmed Sow concernant son article « Les leçons Davos 2026 : quand le monde s'achète, quand la paix se facture » paru dans notre édition du mardi 27 janvier 2026.

Au milieu du chaos mondial analysé, une information cruciale sur le marché de l'or mérite correction et complément :

« Une seule bonne nouvelle émerge : l'or. Le cours du métal jaune culmine à des sommets historiques, au-delà de 5 000 dollars. Selon Goldman Sachs, le cours pourrait atteindre 5 400 USD d'ici fin 2026. Quant à J.P. Morgan, le cours oscillerait entre 5 000 et 6 000 USD au cours du dernier trimestre 2026. Tant que les tensions géopolitiques persisteront, l'or restera une valeur refuge. C'est une opportunité pour les pays exportateurs, à condition que les États captent mieux la rente, que la gouvernance suive, et que les budgets de fonctionnement n'engloutissent pas tout. L'or protège les comptes, pas les sociétés. »

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs pour cette omission et remercions le Dr Sow pour cette précision.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Relance du projet aurifère de Kobada : Un tournant stratégique pour le secteur minier malien



Réuni en Conseil des ministres le mercredi 28 janvier 2026, le gouvernement malien a adopté un projet de décret majeur autorisant le transfert du permis d'exploitation de grande mine du projet aurifère de Kobada au profit de la société MINES DE KOBADA-S.A. Cette décision marque une étape décisive dans la relance effective de l'un des projets miniers les plus prometteurs du pays, longtemps resté en suspens après plusieurs années de restructuration et d'exploration.

Situé dans le cercle de Kangaba, région de Koulikoro, le gisement de Kobada s'apprête désormais à entrer dans une phase active d'exploitation industrielle. Cette relance intervient dans un contexte de réforme profonde du cadre juridique du secteur extractif, avec l'entrée en vigueur du nouveau Code minier de 2023, qui vise à renforcer la souveraineté de l'État sur les ressources naturelles et à garantir une meilleure redistribution des revenus miniers.

L'histoire du périmètre minier de Kobada remonte à 2001. À l'origine détenu par la Compagnie Minière d'Or, le permis de recherche a été cédé en 2006 à African Gold Group Mali-SARL. Les premières estimations de ressources publiées en 2015 faisaient état d'environ 37,6 tonnes d'or. Toutefois, les études de faisabilité récemment actualisées, menées conformément aux exigences du Code minier de 2023, ont permis de réévaluer sensiblement le potentiel du gisement.



Selon les nouvelles données techniques, Kobada recèlerait désormais 53,8 millions de tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 0,90 gramme par tonne, pour une quantité d'or métal estimée à 48,52 tonnes, soit environ 1,56 million d'onces. Ces chiffres confirment le caractère stratégique du projet et renforcent son attractivité économique à l'échelle nationale.

Le passage au nouveau cadre légal a également entraîné une profonde restructuration de l'opérateur. En janvier 2023, African Gold Group Mali-SARL est devenue Toubani Resources-SARL. Afin de se conformer aux dispositions du Code minier et de clarifier les responsabilités opérationnelles, deux entités distinctes ont été créées : Toubani Resources Mali-SARL, en tant que filiale locale, et MINES DE KOBADA-S.A., société d'exploitation de droit malien. C'est à cette dernière que le permis d'exploitation de grande mine est officiellement transféré par le décret adopté en Conseil des ministres, sur rapport du ministre des Mines.

Ce transfert met fin à une longue période d'incertitudes qui avait freiné le développement du projet, en raison de difficultés opérationnelles et de contraintes réglementaires. En actant cette décision, l'État malien réaffirme sa volonté de dynamiser le secteur extractif tout en veillant à l'application rigoureuse des nouvelles règles destinées à accroître la part des retombées économiques au bénéfice de la nation.

Le démarrage effectif des activités minières à Kobada devrait générer de nombreux emplois directs et indirects dans la région de Koulikoro, stimuler l'économie locale et contribuer de manière significative aux recettes fiscales de l'État. À terme, le projet Kobada pourrait ainsi s'imposer comme un levier important de croissance, illustrant la nouvelle orientation du Mali vers une exploitation plus structurée, transparente et souveraine de ses ressources aurifères.

Yacouba Ongoiba



CMSS : Une cérémonie de reconnaissance pleine d'émotion en hommage à quatre figures féminines de la protection sociale



C'est dans une atmosphère empreinte d'émotion et de reconnaissance que s'est tenue, le mercredi 28 janvier 2026, la cérémonie organisée par l'Amicale des Femmes de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) à l'occasion du départ à la retraite de quatre de ses doyennes. Il s'agit de Mesdames Diallo Aïssata Maïga, Diallo Alima Doumbia, Faye Fatoumata N'Diaye et Rosalie Nana, dont les parcours exemplaires ont profondément marqué l'institution.

Cette cérémonie, placée sous le signe de l'hommage et de la gratitude, a permis de saluer des femmes qui ont consacré de longues années de leur vie professionnelle au service de la protection sociale. Par leur rigueur, leur sens du devoir et leurs qualités humaines, ces « amazones » ont contribué de manière significative au renforcement et à la crédibilité de la CMSS, tout en incarnant les valeurs de solidarité et de dévouement propres à l'institution.

Dans son allocution, la présidente de l'Amicale des Femmes de la CMSS, Mme Touré Coumba Sissoko, a rendu un vibrant hommage aux ré-

cipiendaires, qu'elle a qualifiées de pionnières et de modèles pour les générations actuelles et futures. Elle a salué leur engagement constant et leur contribution décisive à l'édification d'une protection sociale plus inclusive. Mme Sissoko a également exprimé sa reconnaissance à la Direction Générale de la CMSS pour son leadership éclairé, son soutien permanent au personnel et ses efforts soutenus en faveur de la modernisation de l'institution, notamment à travers la promotion du genre.

Prenant la parole au nom des retraitées, Mme Diallo Aïssata Maïga a exprimé sa profonde gratitude à la Direction Générale et à l'ensemble des travailleurs de la CMSS. Elle a rappelé que la Caisse a représenté bien plus qu'un simple cadre professionnel, la qualifiant de véritable école de vie fondée sur la discipline, la solidarité et l'engagement au service du bien commun. S'adressant aux agents encore en activité, elle les a exhortés à poursuivre leur mission avec responsabilité, détermination et probité, tout en soulignant que la retraite constitue non pas une fin, mais le début d'un nouveau chapitre à vivre avec sérénité et dignité.

Le Directeur Général Adjoint de la CMSS, M. Alassane Traoré, a, pour sa part, rendu un hommage appuyé à l'exemplarité de ces femmes, mettant en avant la qualité remarquable de leurs services et l'impact durable de leur engagement au sein de l'institution. Il a exprimé la reconnaissance de l'ensemble de la direction pour les efforts consentis tout au long de leurs carrières.

Clôturant les interventions, le Directeur Général de la CMSS, M. Ichaka Koné, a tenu à rassurer les récipiendaires que les portes de l'institution leur resteront toujours ouvertes. Il a souligné que leur expérience et leurs conseils demeureront précieux pour accompagner les générations montantes et consolider les acquis de la CMSS.

Moment chaleureux et chargé d'émotion, la cérémonie s'est achevée par la remise d'enveloppes symboliques et d'attestations de reconnaissance aux quatre « jeunes retraitées », sous les applaudissements nourris de leurs collègues, marquant ainsi une page mémorable de l'histoire de la CMSS.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Régulation des web médias au Mali : La HAC apporte des clarifications face à la désinformation



A l'initiative de la Haute Autorité de la Communication (HAC), une rencontre s'est tenue le jeudi 22 janvier 2026 avec l'Association des Professionnels de la Presse en Ligne (APPEL-Mali) ainsi que certains promoteurs de web médias. Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur les modalités de régularisation de la situation juridique des médias en ligne au Mali, dans le cadre des arrêtés interministériels n°4473 et 4474 du 31 décembre 2024 et du projet de convention type destiné aux web médias.

Toutefois, à la suite de cette rencontre, plusieurs informations inexactes ont circulé sur les réseaux sociaux, alimentant un climat de confusion et de désinformation autour du processus engagé. Face à cette situation, la HAC a organisé une conférence de presse le mercredi 28 janvier 2026 à son siège de Hamdallaye ACI 2000, afin d'apporter des éclaircissements sur un dossier jugé crucial pour l'avenir du paysage médiatique malien.

Dès l'entame de la rencontre avec la presse, le président de la HAC a tenu à préciser que les textes évoqués ne sont, à ce stade, que des

projets en cours d'examen au niveau gouvernemental. « Il ne s'agit nullement de décisions déjà adoptées ou appliquées. Nous avons profité de la présentation de nos vœux de Nouvel An au Président de la Transition pour plaider en faveur de leur adoption », a-t-il indiqué. Il a par ailleurs souligné que cette question n'était pas au centre des échanges avec les acteurs des web médias, se disant surpris de voir les commentaires publics se focaliser presque exclusivement sur cet aspect.

Le président de la HAC a surtout tenu à démentir formellement une rumeur largement relayée sur les réseaux sociaux, selon laquelle l'institution s'apprêterait à exiger le paiement de quatre millions de francs CFA à toute page ou compte disposant de plus de 15 000 abonnés. « Ces affirmations sont totalement infondées et relèvent de la désinformation. Il n'a jamais été question, ni dans les projets de textes ni lors de nos échanges avec APPEL-Mali, de faire payer les utilisateurs des réseaux sociaux, qu'il s'agisse de pages Facebook ou d'autres plateformes », a-t-il martelé.

La HAC a également apporté des précisions sur les aspects financiers liés à la mise en conformité des web médias. Pour les médias en ligne déjà établis, la régularisation se fera moyennant le paiement d'une redevance annuelle fixée à 1 500 000 francs CFA. Quant au montant de 4 millions de francs CFA, souvent évoqué dans les débats, il concernerait exclusivement, à l'avenir, les nouveaux postulants souhaitant créer un web média après l'entrée en vigueur du cadre réglementaire.

Au-delà des questions financières, la HAC a rappelé les objectifs fondamentaux poursuivis par ces projets de textes. Il s'agit avant tout de responsabiliser les acteurs du numérique et de mieux encadrer les contenus diffusés sur les plateformes disposant d'une forte audience, notamment celles dépassant les 15 000 abonnés. Cette régulation vise à lutter efficacement contre la propagation de contenus non vérifiés, les discours de haine, la désinformation, les atteintes à la dignité humaine, ainsi que les incitations à la violence et aux troubles à l'ordre public informationnel.

À travers ces clarifications, la Haute Autorité de la Communication entend rétablir la vérité, apaiser les inquiétudes et engager un dialogue constructif avec les professionnels des médias en ligne, dans la perspective d'un environnement médiatique plus responsable, plus professionnel et respectueux des règles éthiques au Mali.

Yacouba Ongoiba



Ouverture à Koulouba de la 9è session ordinaire du CESEC : Culture et éducation au cœur des enjeux de développement



Les travaux de la 9 session ordinaire de la 6 mandature du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) s'ouvriront le lundi 2 février 2026 au Palais de Koulouba. La cérémonie d'ouverture se déroulera sous la présidence de M. Yacouba Katilé, Président de l'institution, en présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, marquant ainsi l'importance accordée à cette session dans le processus de réflexion nationale sur les grands défis du développement du pays.

Placée sous le thème « Culture et Éducation au Mali : deux socles, mais aussi deux défis pour un développement économique et social harmonieux », cette session ordinaire entend offrir un cadre de réflexion approfondie sur deux piliers fondamentaux de la société malienne. En consacrant ses travaux à cette thématique, le CESEC ambitionne d'éclairer les décideurs publics à travers une analyse croisée entre culture et éducation, afin de dégager des recommandations pertinentes et adaptées

aux réalités socio-économiques du pays.

Selon les responsables de l'institution, la culture et l'éducation constituent non seulement des leviers essentiels de cohésion sociale et de transmission des valeurs, mais également des facteurs déterminants pour la croissance économique et la stabilité sociale. Toutefois, ces deux secteurs font face à de nombreux défis structurels et conjoncturels qui appellent des réponses concertées, innovantes et durables.

Pendant quinze jours de conclave, les Conseillers de la République, appuyés par les membres associés, examineront de manière approfondie les différents contours de la culture et de l'éducation au Mali. Les débats s'articuleront autour de 18 sous-thèmes, qui seront présentés par les départements sectoriels concernés. Ces sous-thèmes permettront d'aborder, entre autres, les questions liées à la valorisation du patrimoine culturel, à la promotion des industries culturelles et créatives, à l'accès équitable à l'éducation, à la qualité de l'enseignement, ainsi qu'à l'adéquation entre formation et besoins du marché du travail.

À travers ces échanges, le CESEC entend jouer pleinement son rôle consultatif en formulant des avis et recommandations susceptibles d'orienter l'action gouvernementale. L'objectif est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques cohérentes, intégrant la culture et l'éducation comme des moteurs essentiels du développement économique et social harmonieux du Mali.

Les séances du Conseil économique, social, environnemental et culturel sont publiques, offrant ainsi l'opportunité aux citoyens, aux acteurs de la société civile, aux chercheurs et aux professionnels des secteurs concernés de suivre les travaux et de s'approprier les réflexions menées au sein de l'institution. Cette ouverture traduit la volonté du CESEC de promouvoir la transparence, l'inclusivité et la participation citoyenne dans le débat public.

La 9 session ordinaire de la 6 mandature du CESEC s'annonce ainsi comme un moment fort de dialogue et de propositions, dans un contexte où le Mali cherche à consolider les bases d'un développement durable fondé sur la valorisation de son capital humain et culturel.

Karamoko B Keita



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Drame familial à Machakos : Une mère kényane arrêtée pour le meurtre de ses trois enfants"



Une terrible tragédie a frappé la ville de Machakos, au Kenya, avec l'arrestation de Linet Munala, une jeune femme accusée d'avoir empoisonné ses trois enfants. Les faits se sont déroulés pendant l'absence du mari, suscitant choc et consternation au sein de la communauté.

Selon les informations rapportées par le Kenyan Times, le mobile du crime semble être lié à des accusations d'infidélité portées contre le mari de Linet Munala, alimentant des tensions au sein du couple. L'arrivée des autorités sur les lieux a révélé un tableau chaotique, avec des aliments et des effets personnels éparpillés dans l'appartement familial.

La police a découvert que les enfants avaient été empoisonnés à l'aide d'une substance toxique mélangée à leur repas. Les corps des enfants ont été retrouvés dans des conditions déchirantes, laissant la communauté sous le choc et la tristesse.

Des témoignages de voisins ont révélé que Linet Munala aurait demandé à une voisine de vérifier l'état de ses enfants, avant de communiquer avec d'autres membres de la communauté pour les alerter sur la situation. Ces gestes ont suscité l'émoi et l'incompréhension parmi les proches et les voisins de la famille.

Actuellement détenue au commissariat de police de Mlolongo, Linet Munala attend que les enquêtes se poursuivent pour déterminer les suites judiciaires à donner à cette affaire. Les autorités n'ont pas encore annoncé de date pour son inculpation formelle, laissant la population locale sous le choc et en quête de réponses face à une telle tragédie familiale.

Cette affaire tragique souligne une nouvelle fois l'importance de la prévention des violences intrafamiliales et de la prise en charge des situations de détresse psychologique au sein des foyers. La communauté de Machakos est profondément touchée par ce drame et appelle à la solidarité et au soutien envers les proches des victimes dans cette épreuve douloureuse.

Fatou Sissoko

Secteur pétrolier congolais : inculpations en Norvège pour des soupçons de pots-de-vin



La police norvégienne a annoncé ce lundi 26 janvier l'inculpation d'une société pétrolière, Hemla Africa Holding AS, ainsi que de deux de ses dirigeants, Gerhard Ludvigsen et Knut Soevold, dans le cadre d'une affaire de corruption présumée liée au secteur pétrolier en République du Congo. Les autorités soupçonnent que des pots-de-vin de plusieurs millions de dollars ont été versés à des proches de la famille du président congolais, Denis Sassou Nguesso.

Hemla Africa Holding AS, une filiale indirecte détenue à 100 % par le groupe pétrolier PetroNor, est impliquée dans cette affaire. À travers sa filiale Hemla E&P Congo, elle détient une participation de 20 % dans la licence offshore PNGF Sud. PetroNor a publiquement nié les accusations et a exprimé sa satisfaction de voir l'affaire examinée par un tribunal.

L'enquête a été ouverte à la suite d'une demande d'entraide judiciaire de la police de Monaco concernant une transaction bancaire



suspecte. Les investigations ont bénéficié d'une coopération internationale renforcée avec la France et les États-Unis, selon la police norvégienne.

Les faits reprochés concernent des mécanismes mis en place au sein de Hemla E&P Congo (HEPCO), où les deux dirigeants norvégiens inculpés auraient veillé à ce que la société congolaise MGI International reçoive une part des revenus de l'exploitation pétrolière. Ces flux financiers auraient procuré un avantage estimé à 24,68 millions de dollars à la famille du président congolais jusqu'à fin 2024, selon les enquêteurs.

Des avantages supplémentaires sont également évoqués, notamment des prêts et des services fournis sans justification commerciale apparente, ainsi que des paiements effectués pendant le processus d'obtention de la licence pétrolière au Congo.

Les cofondateurs de Hemla, Knut Soevold et Gerhard Ludvigsen, nient toute responsabilité pénale et affirment que leurs accords avec la société congolaise étaient strictement commerciaux, sans lien avec des actes de corruption. Leurs avocats ont déclaré qu'ils se défendront avec la plus grande fermeté.

Knut Soevold avait quitté ses fonctions de directeur général de PetroNor en 2021 à la suite d'une perquisition menée par la police norvégienne dans le cadre de cette affaire. L'affaire sera examinée par un tribunal et les personnes inculpées auront l'occasion de présenter leur défense. Les autorités ont précisé que la Norvège n'a aucune compétence juridique sur les bénéficiaires présumés des paiements et qu'aucune évaluation de leur responsabilité pénale n'a été effectuée. La licence PNGF Sud, située en eaux peu profondes à environ 25 kilomètres au large des côtes congolaises, regroupe plusieurs champs actuellement en production. Cette licence est exploitée par Perenco, une société pétrolière indépendante anglo-française. Il est à noter que jusqu'à présent, Perenco n'a pas émis de commentaire à ce sujet.

Arouna Sidibé

Relations Tchad–France : Le président Mahamat Idriss Déby en visite officielle à Paris



Le président tchadien, Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, est actuellement en visite officielle à Paris à l'invitation du président français Emmanuel Macron. Cette rencontre intervient deux mois après la résiliation de l'accord de défense entre le Tchad et la France. L'objectif de cette visite est de redéfinir et de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

Lors de cette visite, le président Déby rencontrera son homologue français pour discuter des questions d'intérêt commun sur les plans bilatéral, régional et international. Cette rencontre vise à consolider la coopération entre le Tchad et la France, dans un esprit de concertation et de respect mutuel. Le Maréchal Déby a été accueilli à son départ de l'aéroport international Hassan Djamous par des membres du gouvernement et des responsables de la présidence. Il s'agit de sa deuxième visite officielle en France depuis son investiture en mai 2024. Sa dernière visite en octobre 2024 avait eu lieu dans un contexte de tensions diplomatiques liées à une enquête du parquet national financier français concernant des dépenses présumées de la présidence tchadienne.

Le Tchad est un partenaire clé de la France dans la région sahélienne, notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. La résiliation de l'accord de coopération en matière de défense en 2024 avait été qualifiée de "tournant historique pour le Tchad" par le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Abderaman Koulamallah.

Cette visite à Paris revêt donc une importance stratégique pour les deux pays, qui cherchent à redynamiser et à adapter leur coopération bilatérale. Elle marque un nouvel essai pour réaffirmer les liens entre le Tchad et la France dans un contexte international complexe.

Arouna Sidibé

Verdict disciplinaire de la CAF : Lourdes sanctions contre le Sénégal et le Maroc



Le Jury Disciplinaire de la Confédération Africaine de Football (CAF) a rendu son verdict après l'audience de Niamey, et les fédérations sénégalaise (FSF) et marocaine (FRMF) ont écopé de lourdes sanctions. La décision, publiée le 28 janvier 2026, a pour objectif de préserver l'intégrité du football africain face à des comportements antisportifs constatés lors d'une rencontre continentale.

Du côté du Sénégal, la Fédération Sénégalaise de Football subit des sanctions importantes. Le sélectionneur Pape Bouna Thiaw est suspendu pour 5 matches et reçoit une amende de 100 000 USD. De plus, les joueurs Iliman Ndiaye et Ismaïla Sarr sont suspendus pour 2 matches chacun en raison de comportements agressifs envers les arbitres. La FSF devra également payer des amendes records totalisant 615 000 USD, comprenant des sanctions pour les débordements des supporters et l'attitude globale de l'équipe.

Quant au Maroc, malgré son statut de pays hôte, il n'échappe pas aux sanctions. La star Achraf Hakimi est suspendue pour 2 matches (dont un avec sursis d'un an) et Ismaël Saibari pour 3 matches avec une amende de 100 000 USD. La FRMF doit payer 200 000 USD pour le comportement des ramasseurs de balles, 100 000 USD pour l'envahissement de la zone du VAR par les joueurs, et 15 000 USD pour l'usage de lasers par le public.

Enfin, la réclamation du Maroc concernant la finale a été rejetée par le jury disciplinaire, entérinant ainsi le résultat du match et mettant fin au suspense juridique. Ces sanctions envoient un message fort à tous les acteurs du football africain : la passion pour la victoire ne justifie pas les entorses à l'éthique sportive, quel que soit le prestige des personnes impliquées.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Cette journée ne sera vraiment pas de tout repos. Suivez vos priorités sans vous laisser influencer. Votre sens du devoir vous vaudra des honneurs, votre inspiration est juste... Pas de fausse modestie, vous l'avez mérité.
Charisme, chance et ambition vous font briller aujourd'hui. Que demander de plus à part que cela continue. C'est comme si vous n'aviez plus peur de défier les autres. Vous gagnez en assurance, ça se voit, ça se ressent.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Si vous voulez vraiment prendre le rôle de justicier, faites-le sans excès. Gardez votre sang-froid. L'appui des astres vous aide à maintenir votre niveau de vitalité, alors tentez d'en user à bon escient.
Votre vie familiale est votre préoccupation, c'est le moment de faire le point au calme. Vous avez l'occasion de cultiver vos relations, pour être plus proche de votre équipe et en améliorer les rouages.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est votre habileté relationnelle qui vous permettra d'éviter un conflit de poids. Félicitations ! Les propos de certaines personnes vous épuisent. Fuyez les discussions stériles et cherchez le calme.
Un climat détendu s'installe dans votre maison. Vos énergies sont à la hausse, votre moral aussi. Vous n'hésiterez pas à redonner de la motivation si autour de vous certains en ont besoin. Aujourd'hui vous êtes un peu le leader.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Toutes vos énergies sont centrées sur la prise de décision professionnelle et sur vos responsabilités familiales. Vous avez des réunions ou des communications importantes au travail, ces entrevues seront essentielles pour votre avenir.
Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vos contacts sociaux vous donneront de grandes satisfactions d'amour-propre ! Ne restez pas isolé. Les à-coups de votre vie sentimentale vous vident de votre énergie... Vous aurez besoin de vous recentrer sur vous-même.
Vous trouverez le moyen de dépasser certaines de vos appréhensions et de communiquer avec plus d'aisance, ce qui vous portera chance. C'est une belle journée aujourd'hui pour avancer et prendre de la hauteur.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous serez plus objectif pour juger de la situation, votre raison froide vous porte chance. C'est le moment idéal de vous mettre au sport, vous avez besoin de mouvement musculaire et de vous aérer dans un contexte qui vous sorte du quotidien. Les aspects du moment vous permettent de faire tomber les barrières, de sortir de votre carapace et d'être plus loquace. Vous avez tous les atouts en main pour exprimer vos sentiments et désirs, pour resserrer les liens et aborder le quotidien avec bonne humeur.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

La Lune guide vos actions dans le bon sens, vous serez bien inspiré d'achever vos affaires en cours. Malgré une tendance à trop penser, vous garderez l'équilibre en vous aérant. Le grand air sera synonyme d'évasion mentale.
Bonne nouvelle ! Cette journée va vous procurer une douce sérénité. Rien ne s'oppose à ce que vous vous occupiez de vous, de vos proches et ni à ce que vous fassiez tout ce que vous désirez.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'en faites qu'à votre tête... Ce n'est pas le moment de prendre une grande décision ! Votre énergie est revue à la baisse et vos tendances excessives vont prendre le dessus si vous ne faites rien pour vous modérer.
C'est une belle journée pour les romantiques, c'est un enfer pour les esprits cartésiens qui ne comprennent rien aux états d'âme de cette journée. N'essayez pas de structurer des plans complexes, laissez plutôt parler votre créativité.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une journée pour donner le meilleur de vous-même si vous adoptez une déontologie à toute épreuve. Ne tirez quand même pas trop sur la corde, prenez soin de vous et pensez à prendre un peu de repos (peut-être pas en famille) ...
L'atmosphère est légère, vous êtes de bonne humeur. C'est le moment idéal pour partager du bon temps et vous consacrer pleinement aux plaisirs en toute sérénité... Laissez-vous porter par cette paisible ambiance.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Si vous réussissez à dompter votre impatience, tout ira bien. N'imposez pas votre volonté à tout prix. Vous avez besoin de sortir de votre vie quotidienne, une séance de massage serait tout indiquée, faites une trêve dans vos combats.
Les détails pratiques de votre quotidien vous échappent. Inutile d'aller trop vite, ce serait pire ! Les dialogues avec vos collaborateurs vous donnent matière à réflexion, une meilleure cohésion en naîtra.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes tout disposé à pardonner, passer l'éponge sur des broutilles, faites, le, sans regrets ! Vos dispositions méditatives vous incitent à juste titre à prendre de temps pour vous relaxer tout en avançant dans vos pensées profondes.
Vous avez le sourire et la diplomatie nécessaire pour contrer certaines personnes qui risquent de vouloir vous remettre en cause. Vous ne vous laisserez pas déstabiliser et votre sens de la repartie sera pleinement bénéfique.

Poisson (19 février - 21 mars)

La platitude de certaines personnes vous aidera à comprendre le fond de vos motivations... Ne vous fâchez pas. Vous avez besoin de chasser le quotidien. Évadez-vous au travers de spectacles, sorties, vous en avez vraiment besoin.
Aujourd'hui, vous pourrez compter sur votre intuition et votre bonne humeur pour résoudre d'éventuels problèmes, aplanir des discordes, entretenir de chaleureux échanges avec votre entourage et faire passer vos idées tout en douceur.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com